



HABILITATION BE MANOEUVRE

Conformément à la NF
C 18-510

14H 4-10

PUBLIC VISÉ

▫ Toute personne ayant à réaliser des interventions d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension) ou des opérations (réarmement)

PRÉREQUIS

▫ Aptitude médicale

LIEU DE FORMATION

▫ Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

▫ Formateur en Prévention des Risques Électriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

▫ Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
▫ Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

▫ Attestation individuelle de formation
▫ Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

▫ Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

▫ Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE

Formation Initiale

INDICES BS | BE Manoeuvre - Travaux Simples

Compétences développées / objectifs

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manoeuvres et des interventions Basse Tension élémentaires.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de mettre en oeuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manoeuvres.

Programme de la formation

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en oeuvre des opérations

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE



Formeo 13 – Enregistrement 93.13.12486.13 - SIRET 910 895 259 00026 - APE8559 A

AUTORISATION CNAPS : FOR-013-2023-10-03-20180667173 - MJ V102018

« L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »



HABILITATION BE MANOÈUVRE

Conformément à la NF
C 18-510



PUBLIC VISÉ

▫ Toute personne ayant à réaliser des interventions d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension) ou des opérations (réarmement)

PRÉREQUIS

▫ Aptitude médicale

LIEU DE FORMATION

▫ Choix d'une salle adaptée à la manipulation des outils, pour les exercices et mises en situations

FORMATEUR

▫ Formateur en Prévention des Risques Électriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

▫ Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
▫ Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ATTRIBUTION FINALE

▫ Attestation individuelle de formation
▫ Avis d'habilitation remis à l'employeur

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

▫ Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ; Le délai d'inscription est de 10 jours ; Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

▫ Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48H

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h30 tous les 3 ans

Programme de la formation

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les opérations élémentaires

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

Les manœuvres d'exploitation

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

Les équipements de protection

- Les Équipements de Protection Individuelle ou Collective
- La vérification des EPI

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

Méthodologie utilisée

- Exercices individuels de mise en situation :
 - Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
 - Évolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
 - Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visé
 - Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle
 - Support de cours projeté
- Travaux en sous-groupes :
 - Rédaction et utilisation de la documentation
 - Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention
- Cas concrets :
 - Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle
 - Visite des installations (lors des formations dans vos locaux)
 - Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

